

# Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur N° 1 des 2 et 3 février 2018

Fédération Française du Sport Adapté  
Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901  
Déclarée à la préfecture de Police de Paris le 19 Juillet 1971  
N° de dossier 71/956  
Reconnue d'Utilité Publique par décret du 26 Avril 1999 - J.O. n° 102 du 2 Mai 1999

\*\*\*\*\*

Les membres du comité directeur de la Fédération Française du Sport Adapté dont le siège est situé au 3 rue Cépré, 75015 Paris, se sont réunis les vendredi 2 et samedi 3 février 2018 au siège fédéral sur convocation écrite du président, conformément aux dispositions statutaires.

## Présents

Marc TRUFFAUT	Président
Henri MIAU	Président délégué
Joël RENAULT	Secrétaire général
Colette FERON GRENOUILLEAU	Secrétaire générale adjointe
Jean-Claude WACH	Trésorier
Sandrine DESTOUCHES	Vice-présidente Communication et partenariats
Catherine FAYOLLET	Médecin fédéral national
Evelyne DIAZ	Vice-présidente Sport Adapté Jeune
Madeleine d'ENGREMONT	Membre
Bruno HENNEBELLE	Membre
Richard MAGNETTE	Membre
Yves OBIS	Membre

## Excusés

Sylviane AUGUSTE	Membre
Henry ROIG	Trésorier adjoint
Claude GISSOT	Membre
Georges-Marie NACOUIVALA	Membre

## Invitée par le président

Marie-José LALLART

## Assistent à la séance

Marie-Paule FERNEZ	DTN
Emilie LAISSUS	CTN

## **1. Développement d'outils informatiques de gestions des compétitions SA**

Marie Paule Fernez indique qu'Emilie Laissus, CTN, invitée à ce comité directeur, a travaillé sur l'ensemble des modifications informatiques à apporter aux différents secteurs de la vie sportive fédérale, en lien avec la DTN et Siaka Mansaly pour la partie informatique.

Emilie Laissus présente un diaporama qui fait le point sur l'état de ses travaux relatifs au développement des outils informatiques de gestion sportive. Ils concernent :

- La base informatique de suivi des sportifs de haut niveau
- L'inscription en ligne pour participer aux compétitions FFSA
- Le programme « sport santé » de la FFSA
- Le développement des outils de gestions des championnats de France

Sur ce point, elle souligne qu'il devient essentiel pour la FFSA de pouvoir sécuriser les organisateurs de manifestations SA en leur fournissant des outils informatiques de gestion des compétitions propres au SA. Actuellement les outils utilisés lors des championnats de France SA proviennent des fédérations sportives délégataires et partenaires de la FFSA qui les utilisent lors de nos compétitions nationales SA. On constate dans certaines disciplines, une tendance, chez certaines fédérations partenaires du SA, de s'attribuer l'organisation complète de nos championnats. C'est actuellement un risque pour l'avenir de la délégation accordée à la FFSA, si nous n'assurons pas complètement l'organisation de nos championnats. Emilie informe le comité directeur que le lourd travail de développement pour les différentes disciplines des championnats de France ne peut aboutir avant un an, voire un an et demi.

## Décisions

- ✓ **Le comité directeur souhaite qu'une priorité soit accordée au développement d'outils informatiques de gestions des compétitions SA dans les disciplines sportives principales du SA. Compte tenu de l'investissement en temps important et nécessaire pour développer les outils de gestion des compétitions, réalisés en interne par Siaka et Abdeslam, il est décidé de recruter un salarié en CDD, chargé de suppléer Siaka et Abdeslam pour la gestion très fréquente de toutes les demandes informatiques venant des CDSA, ligues. Cette personne, dont le profil de poste sera écrit prochainement, sera en même temps associée à la préparation des jeux européens INAS de juillet 2018 et apportera son concours à la numérisation informatique des documents FFSA menée avec la société Atos mécénat de compétence).**
- ✓ **Compte tenu du travail effectué par Abdeslam, de ses compétences en informatique, de son engagement eu sein du siège, le comité directeur est favorable à un renouvellement de son contrat à durée déterminée en juin 2018 ou un passage directement en CDI. Le président et Manon Martel étudieront également les possibilités de lui accorder un CDI rapidement.**

## 2. Affiliations

-Dossiers complets

### **19/29 ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE LES PEP 19**

IME GEORGES POMPIER LAUTHONIE 19490 SAINTE FORTUNADE

### **77/31 FOOTBALL CLUB INTERCOMMUNAL DU LOING**

CHEZ MR CARON PATRICK 37 RUE MURGER 77780 BOURRON MARLOTTE

### **86/29 JUDO CLUB VIVONNOIS**

MAIRIE 1 AVENUE DE BORDEAUX 86370 VIVONNE

### **47/29 US LEVIGNAC SAINTE COLOMBE DURAS**

MAIRIE - AVENUE JULIETTE BOUHET 47120 LEVIGNAC DE GUYENNE

### **38/37 CEMAVI**

4 LE CLOS SAINT HUBERT - CHEMIN DE SAINT GERMAIN 38700 CORENC

### **33/72 TENNIS CLUB LANTONNAIS**

1 ROUTE DU STADE 33138 LANTON

### **76/26 LES REQUINS COURONNAIS**

STADE NAUTIQUE ALEX JANY 122 RUE PASTEUR 76530 GRAND COURONNE

### **78/41 ALJ LIMAY TENNIS DE TABLE**

CHEZ SERGE JEGOU 17 RUE DES CYTISES 78520 LIMAY

### **13/53 VALLEE DE L'HUVEAUNE RUGBY CLUB MARSEILLE**

81 TRAVERSE DES ECOLES 13011 MARSEILLE

### **73/16 CHAMBERY BASKET CLUB SAVOIE**

64 RUE MARILYN MONROE 73000 CHAMBERY

-Dossiers incomplets

**77/32 CS COUNTRY GYM AGRES**

MAIRIE BP 15 33 RUE DU GENERAL LECLERC 77181 COUNTRY

**65/20 CLUB DES LUTTEURS BIGOURDAN**

CHEZ MME MOSSET 17 TER RUE LEON VERGUEZ 65500 VIC EN BIGORRE

**45/27 UNION SPORTIVE SANDILLONNAISE DE TENNIS DE TABLE**

MAIRIE DE SANDILLON 251 ROUTE D'ORLEANS 45640 SANDILLON

**10/06 RS10 ATHLETISME**

37 PLACE DES MARTYRS 10100 ROMILLY S/ SEINE

**16/28 JEUNESSE SPORTIVE ANGOULEME GYMNASTIQUE**

GYMNASE MARIO ROUSTAN RUE HENRI BARRET 16000 ANGOULEME

**86/28 ENTENTE PONGISTE DE TERCE /ST JULIEN L'ARS**

7 RUE DES PEUPLIERS 86800 TERCE

**16/29 LUTTE OLYMPIQUE JARNAISE / MAAYA-SAATAL**

MAIRIE DE JARNAC- PLACE JEAN JAURES 16200 JARNAC

**33/71 MEDOC ENFANCE HANDICAP**

7 CHEMIN DE MAGRIN 33590 GRAYAN ET LIHOPITAL

**43/20 UNION SPORTIVE DE BLAVOZY**

PLACE DE LA MAIRIE 43700 BLAVOZY

**32/17 ARC AUSCITAIN**

5 RUE MONTAIGNE APT 762 32000 AUCH

**62/53 RACING CLUB D'ARRAS SPORTS LOISIRS ADAPTES**

5 BOULEVARD DU GENERAL DE GAULLE 62000 ARRAS

**29/37 PLOUZANE ATHLETIC CLUB RUGBY**

42 RUE DES MARGUERITES 29280 PLOUZANE

**57/21 JUDO CLUB DU BAN ST MARTIN**

DOJO RENE MARCHAL RUE DU NORD 57050 LE BAN ST MARTIN

**71/12 ENTENTE SPORTIVE DE CHAUFFAILLES SECTION LUTTE**

CHEZ MME LAMURE DOMINIQUE LA MOTTE 71170 CHAUFFAILLES

**31/57 TOULOUSE PETANQUE OLYMPIQUE**

42 RUE FREDERIC ESTEBE 31200 TOULOUSE

**77/33 CLUB SPORTIF MEAUX TENNIS DE TABLE**

BP64 77103 MEAUX CEDEX

**32/18 GEM CAPACITES**

93 AVENUE PIERRE DE MONTESQUIEU 32000 AUCH

**13/54 STADE MAILLANAIS**

CHEZ MIGRAN YOHAN 98 CHEMIN DES GRAMENIERES 13910 MAILLANE

**Le CD valide les affiliations présentées par le secrétaire général sous réserve de compléter les dossiers**

Joël Renault souligne qu'au 2 février 2018, la FFSA comptabilise 44 750 licenciés.

**3. Prise des licences FLD :**

Sandra a fait remonter au secrétaire général les problèmes qu'elle rencontre dans la prise de licences FLD par certaines associations (agrément non fourni par les établissements spécialisés pour connaître le nombre de personnes accueillies dans l'établissement et calculer le forfait accordé par la FFSA, différence importante entre le nombre de personnes accueillies dans l'établissement conformément à l'agrément et nombre de licences demandées à la FFS...). Un point précis sera fait avec le secrétaire général sur ces difficultés rencontrées.

Le président souligne que les dirigeants de l'association peuvent être inclus dans le nombre de licences prises dans le cadre du FLD

#### **4. Programmation des AG de ligues**

Le secrétaire général a demandé à l'ensemble des ligues de lui fournir leur date d'AG pour programmer la présence des élus du comité directeur. Il fait le constat que de nombreuses ligues organiseront leur AG le 16 mars, une semaine avant l'AG fédérale.

#### **5. Demande particulière de Manon Martel sur des outils juridiques à disposer à la FFSA**

Manon Martel a fait part au président de son souhait pour que la FFSA soit abonné à un organisme spécialisé qui fournit un ensemble de documentations papier et permet l'accès numérique à des outils juridiques très variés. Le coût se monte à 4 000€ par an. Par contre, accord est donné pour l'achat de la documentation demandée.

**Après étude de la demande, le comité directeur n'est pas favorable à une telle dépense.** En effet, la FFSA est affiliée au COSMOS, qui est un organisme susceptible d'aider les fédérations dans le domaine du droit du sport. En outre, la FFSA a accès au service juridique du CNOSF qui peut également apporter son aide.

#### **6. AG 2018 de la FFSA à Lille**

Le projet de programme suivant est arrêté.

- Jeudi

✓ Aux environs de 18 h 00

Arrivée des élus du comité directeur.

En soirée, arrivée des représentants CNC et CN Parents, des congressistes ne pouvant arriver le vendredi pour 10H30

- Vendredi

✓ 09 h 30 - 11 h 30 h

Dans 2 salles de 15/20 personnes : CNC des sportifs et CN des parents

✓ 10 h 30 – 12 h 00

Dans l'amphi

Accueil officiel des congressistes par le président FFSA

10 h 30 - 12h 00 : 1<sup>e</sup> session de travail - présentation de la région SA des HDF par les représentants de la ligue SA

✓ 12 h 00 - 12 h 30 : retour des travaux de la commission des parents

✓ 12 h 30 – 14 h 00 : repas

✓ 14 h 00 - 16 h 00

Dans l'amphi : « Questions - réponses aux clubs SA » (à partir du questionnaire envoyé) et présentation des grandes lignes du projet fédéral (Nathalie envoie questionnaire aux clubs)

Pendant le repas du soir : Remise des mains d'or

- Samedi

✓ 08 h 30 – 12 h 00 : Assemblée générale ordinaire

(Hébergement des membres du comité directeur à B&B de Lille)

#### **7. Bilan communication Sandrine Destouches**

Sandrine présente un PPT traitant du développement de la stratégie de communication digitale.

Puis elle restitue le travail de la commission communication, six objectifs sont définis.

- Renforcer l'identité visuelle : révision de la charte graphique, création d'une mascotte et d'une charte textile, développement de supports de communication visuels (banderoles, kakémonos, plaquettes, agenda, cartes de vœux), développement de la boutique.
- Vivre des moments forts par de l'actualité régulière et réactive : information des actualités à venir (FB, twitter, Instagram, teaser), articles, résumés des moments forts (FB, twitter, Instagram, teaser).
- Reconnaissance et valorisation des pratiquants : couverture photographique planifiée et ciblée, réalisation de portraits de sportifs (photos, articles, documentaires).
- Valorisation des territoires : Le Mag 3 numéros par an, refonte du site Internet.
- Favoriser les échanges et les outils de partage : développement de la vidéoconférence, boîte à outils commune, guide du dirigeant, rapport d'activités.
- Mettre en avant la FFSA et ses spécificités : TV, radio, campagne photo avec mots clés et slogans.

Un débat s'engage sur la pertinence d'un rajeunissement du logo, voire de changer la couleur jaune des mains par une couleur blanche mais cela n'est pas prioritaire pour l'instant.

## **8. Présentation du projet d'appel d'offre assurances pour la FFSA**

Richard Magnette et Manon Martel, en lien avec Henri Miau, ont travaillé depuis quelques semaines, sur la préparation d'un appel d'offre assurance auprès de compagnie d'assurances. En effet le contrat passé pour 4 ans avec la compagnie Allianz, prolongé chaque année par tacite reconduction, se termine le 30 août 2018 et nous oblige à une procédure d'appel d'offre.

Le contenu de l'appel d'offres concerne la totalité des secteurs fédéraux.

Il fera l'objet d'un envoi le 12 février, avec un retour des candidatures accordées jusqu'au 20 avril avant 12h. Une adresse mail spécifique pour l'appel d'offre va être créée pour tous contacts entre les candidats et la FFSA et pour dépôts des candidatures. Seuls Richard Magnette et Manon Martel auront accès à cette boîte au lettre mail.

Richard et Manon ont établi une liste exhaustive d'assureurs potentiels pour notre fédération sportive.

### **Décision**

**Le comité directeur désigne Richard Magnette pour suivre ce dossier jusqu'à présentation des offres devant l'instance de décision qui choisira la compagnie d'assurance de la FFSA pour les 4 prochaines années.**

## **9. Etat des finances FFSA**

Jean Claude Wach informe le comité directeur qu'il y a actuellement sur les comptes la somme de 797 000€

Le cabinet comptable viendra au siège fédéral fin février pour établir le bilan comptable 2017 à présenter à l'AG de Lille.

Le secrétaire général revient sur la méthode de proratisation des licences, il serait judicieux d'établir une méthode simple (5/12 par exemple) pour une meilleure visibilité. Le travail doit-être entrepris par notre expert-comptable.

## **10. Informations générales par le président Truffaut**

Marc Truffaut présente au comité directeur un certain nombre d'informations générales :

### **- Vie d'IPC**

IPC a décidé d'inscrire pour les prochains jeux paralympiques d'été 3 épreuves de plus pour les handicapés mentaux : en natation (100m papillon homme et femmes et le relais mixte). En revanche pour les JP 2024 de Paris, il n'y aura pas de nouveau sport nouveau possible. Le Taekwondo n'a pas été retenu comme discipline nouvelle. De nouveaux sports sont envisagés pour les jeux de 2028.

IPC vient d'engager une étude sur la classification en cyclisme, athlétisme et natation.  
Marc Truffaut a rencontré à Bonn Andrew Parson, le nouveau président de l'IPC en Allemagne. Ce nouveau président, brésilien, semble très sensibilisé au problème du handicap mental.  
Il est envisagé qu'IPC, actuellement installé à Bonn, déménage et installe son siège en France.

- *Démission de Frédéric Delpy*

Le président de la FF Handisport a démissionné, pour raisons de santé, de la présidence de la FFH et de toutes ses autres fonctions (CNOSF, CPSF). La présidence d'Handisport est assurée par intérim par Guislaine Werterlink, présidente du CD Handisport 13, jusqu'à la prochaine AG de la FFH en mars.

- *Vie du CPSF*

Le CA du CPSF a promulgué une « charte des valeurs et d'éthique du sport paralympique » qui s'applique à tous les membres du CPSF

Dans le cadre de la préparation des jeux 2024, la représentation du sport paralympique au COJO sera composée de 4 personnes issues du mouvement Handisport. Aucune représentation du SA n'a pu se faire, malgré la demande du président FFSA. La première réunion du CA du COJO se tiendra le 1<sup>er</sup> février.

Pour prolonger les actions du CPSF dans les départements et les régions et travailler directement avec les différents territoires sur les domaines de l'inclusion, la double affiliation des clubs ordinaires aux mouvements Handisport et SA, le recensement des actions sport handicap par les acteurs fédéraux,... le président s'interroge sur la création d'un « comité interfédéral du sport handicap » (réunissant la FFSA, la FFH, toutes les fédérations sportives et le CPSF) qui auraient des relais décentralisés dans les régions et départements.

- *Réforme de la gouvernance du sport*

Le ministère des sports, en lien avec le mouvement olympique et paralympique, les collectivités territoriales, est actuellement dans une phase importante de réflexion sur une évolution de la gouvernance du sport, incluant une éventuelle suppression des délégations aux fédérations, une diminution sensible du nombre de fédérations.

Un comité de pilotage a été mis en place dans lequel participe Marc Truffaut. Ce comité envisage plusieurs scénarios :

- ✓ Hypothèse 1 : aucun changement de l'organisation actuelle du sport en France avec un Etat en pointe, la participation des collectivités territoriales et des entreprises au financement du sport
- ✓ Hypothèse 2 ; une privatisation quasi-totale du sport en France
- ✓ Hypothèse 3 : une forte décentralisation du sport vers les collectivités locales, l'Etat gardant le Sport de haut niveau et les aspects régaliens de la pratique (sécurité, diplômes et examens, contrôles...)
- ✓ Hypothèse 4 : une gouvernance partagée entre l'Etat, les collectivités territoriales

- *La FFSA et ses partenaires financiers*

Marc informe le comité directeur qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, conformément aux règles du CIO applicables aux pays organisant des jeux olympiques et paralympiques, le CPSF perdra tous ses partenaires actuels à cette date. Il serait utile que la FFSA étudie une possibilité d'accélérer à ce moment-là les démarches vers des partenariales à fidéliser. Pourquoi ne pas négocier également un partenariat spécifique avec la FFSA sur l'embauche de sportifs mais aussi d'entraîneurs SA par des grandes entreprises ?

- *La Convention d'objectifs pluriannuelle avec le ministère des sports*

La Convention pluri annuelle 2018, 2019, 2020 sera conclue, à partir du projet fédéral et sera liée aux grandes actions du ministère, réparties entre quatre thématiques  
« La France qui rayonne », « La France qui bouge », « une France qui intègre », « la France en pleine forme ».

## **11. Mise en place des « Pôles d'excellence régionale et de formation » (PERF)**

Marie Paule Fernez présente un PPT sur l'organisation des PERF, conformément au contenu du « projet de performance fédérale » (PPF) présenté et adopté par le comité directeur en juillet 2017. Faisant partie

du programme d'accession au SHN, il prévoit sa déclinaison en région avec un PERF par région SA comprenant un coordonnateur (CTF, un membre de l'ETR, une personne qualifiée). Les enjeux sont d'inscrire la politique de HN dans la région, créer un outil fédéral, structurer le repérage et la détection des sportifs, les plans de financements des régions. Ils poursuivent 5 missions : accompagner des sportifs espoirs dans les clubs pôles, mettre en œuvre l'entraînement des meilleurs sportifs régionaux, travailler sur le repérage, être un relais du CNASEP en région. Le financement des PERF pourra se faire au travers des fonds du CNDS, d'aides territoriales à trouver et d'une aide de la FFSA.

## **12. Bilan du Championnat de Futsal à Nice**

Richard Magnette fait un rapide compte rendu de sa mission d'élu. C'était un beau championnat bien organisé, avec de nombreux officiels, la présence de la présidente de la ligue PACA SA, du président du District de Football des Alpes Maritimes.

## **13. Conseil interfédéral des activités aquatiques**

Yves Obis a été élu au CIAA et représentera la FFSA, Il sera au bureau comme vice-président « sport handicap » et animera la commission « sport et handicap ».

## **14. Retour sur la journée « Au fil des sports » organisée avec l'APAJH au Mans le 5 octobre**

Richard Magnette fait un retour sur l'organisation de cette manifestation. Il fait le constat d'un nombre peu important de participants, d'un manque de bénévoles malgré la présence de 62 étudiants STAPS. Il a été envisagé que la prochaine journée se déroule en Auvergne-Rhône Alpes, dans le Grand Est, en Bretagne, en septembre

Un échange au sein du comité directeur a permis d'envisager de faire évoluer cette journée. Pourquoi ne pas en faire une journée promotion des activités sportives SA « Au fil des sports » ouverte à tous, organisée en lien avec l'APAJH, dans un maximum de région SA ? : On pourrait envisager qu'une fois par an, cette journée s'adresse à l'ensemble des établissements des associations gestionnaires implantées dans les régions (APAJH, UNAPEI, PEP, Croix Rouge...) avec la gratuité des licences à la journée, offerte par la FFSA aux participants non licenciés SA. L'élargissement de cette « action de promotion » à l'ensemble des régions pourrait être présenté à l'APAJH, partenaire privilégié de cette opération. La somme actuelle consacrée à la journée annuelle « Au fil des sports » par la FFSA (10 000€) pourrait être répartie en les ligues candidates à l'organisation de cette opération (par exemple 1000€ par ligue SA). L'APAJH serait invitée à s'associer en consacrant une somme identique aux organisateurs régionaux.

### **Décision**

**Marc Truffaut contactera JL Garcia pour lui proposer l'évolution de cette formule. Yves Obis et Richard Magnette rédigeront un projet type.**

## **15. Point sur la CIFSAC**

Jean-Claude Wach fait un point sur le fonctionnement de la CIFSAC. Il doit prochainement rencontrer au CNOSF des fédérations francophones de passage à Paris.

Un dossier européen est en cours de constitution.

Il est envisagé d'organiser dans différents pays une « Journée Erasmus Plus Sport » ; un dossier Europe en cours de rédaction. Il faut 5 pays européens au moins participant à cette journée.

Un trophée « Roy Compte », sous la forme d'un tournoi de football est programmé à Yaoundé (Cameroun).

Le dossier de demande d'adhésion de la CIFSAC à l'INAS est en cours.

Le projet de formation sur la classification, par Martine Bellemin, présenté à la CONFEJES et en cours de réalisation.

De nouveaux contacts ont été établis avec le Canada et Haïti.

## 16. Règlement disciplinaire

Le secrétaire général soumet au comité directeur le nouveau règlement disciplinaire qui émane du ministère.

### Décision

**Le règlement disciplinaire est adopté et sera présenté aux votes lors de l'assemblée générale de Lille.**

## 17. Tenue des commissions sportives nationales

Le secrétaire général s'étonne de voir les cartons des tenues des commissions sportives nationales stockés au siège. Des membres du comité directeur se proposent de les trier pour les envoyer au prestataire qui va les floquer.

Richard Magnette indique qu'il serait préférable de doter les arbitres de chemisettes au lieu des tee-shirts pour qu'ils mettent les cartons, stylos...

## 18. Médical

Le sport santé, Catherine Fayollet demande le fonctionnement de ce comité, les objectifs, quel est le suivi et enfin quel est le retour au comité directeur. Il semble que Fabienne Mangoni continue de répondre au CNOSF. Celui-ci poursuit la finalisation du Vidal du sport pour la prescription médicale. Sylviane est la référente du comité directeur à ce comité. Le logiciel « sport santé » est à ce stade exclusivement diffusé aux référents sport santé qui ont concouru à son élaboration et qui l'ont expérimenté (pris en main) avec l'aide de notre informaticien lors du dernier regroupement des référents régionaux.

L'année dernière était présente à Gourette la psychologue de la commission ski en tant d'observatrice pour évaluer la place du psychologue dans les championnats internationaux. Il y a une sollicitation pour que cette expérience soit entérinée pour le ski, la prochaine échéance étant les championnats en Pologne. Le règlement médical ne prévoit pas cette mission, le comité directeur dans sa grande majorité y est opposé. Mais pour ne pas fermer la porte définitivement, il propose une étude sur cette paralympiade.

Catherine déplore avoir dissout trop tôt la commission psychique, elle propose la création d'une commission « Troubles sévères importants et autisme ».

## 19. Divers

- Bruno Hennebelle fait le point sur la recherche de partenariat.
- Une journée nationale d'activité motrice aura lieu le 5 juin prochain. Présence d'un élu fédéral et de la presse sur un lieu à définir.
- Jeux Nationaux se déroulant à Mur de Bretagne, bon travail du CDSA 22, le dossier est validé, il reste l'affiche à réaliser.
- Le championnat de basket Jeunes se déroulant en juillet, la procédure d'attribution n'a pas été respectée.
- Les rapports pour l'AG doivent **parvenir au secrétaire général pour le 16 février** sinon il pourrait ne pas figurer dans le rapport d'activité fédérale.

16 h 30, fin du comité directeur.



## Relevé de décisions

Décisions	Personnes chargées du suivi
<p><b>INFORMATIQUE ET EMPLOIS</b></p> <p>Le comité directeur souhaite qu'une priorité soit accordée au développement d'outils informatiques de gestions des compétitions SA dans les disciplines sportives principales du SA.</p> <p>Compte tenu de l'investissement en temps important et nécessaire pour développer les outils de gestion des compétitions, réalisés en interne par Siaka et Abdeslam, il est décidé de recruter un salarié en CDD, chargé de suppléer Siaka et Abdeslam pour la gestion très fréquente de toutes les demandes informatiques venant des CDSA, ligues. Cette personne, dont le profil de poste sera écrit prochainement, sera en même temps associée à la préparation des jeux européens INAS de juillet 2018 et apportera son concours à la numérisation informatique des documents FFSA menée avec la société Atos mécénat de compétence).</p> <p>Compte tenu du travail effectué par Abdeslam, de ses compétences en informatique, de son engagement au sein du siège, le comité directeur est favorable à un renouvellement de son contrat à durée déterminée en juin 2018 ou un passage directement en CDI. Le président et Manon Martel étudieront également les possibilités de lui accorder un CDI rapidement.</p>	Marc TRUFFAUT
<p><b>DEMANDES D’AFFILIATIONS</b></p> <p>Le comité directeur valide les 29 affiliations présentées par le Secrétaire Général sous réserve de compléter les dossiers</p>	Joël RENAULT Sandra DECRESCENZO Mathilde LIENHARDT
<p><b>ASSURANCE</b></p> <p>Le comité directeur désigne Richard Magnette pour suivre ce dossier jusqu'à présentation des offres devant l'instance de décision qui choisira la compagnie d'assurance de la FFSA pour les 4 prochaines années.</p>	Richard MAGNETTE Manon MARTEL
<p><b>REGLEMENT DISCIPLINAIRE</b></p> <p>Le règlement disciplinaire est adopté et sera présenté aux votes lors de l'assemblée générale de Lille.</p>	Joël RENAULT
<p><b>JOURNEES APAJH</b></p> <p>Marc Truffaut contactera JL Garcia pour lui proposer l'évolution de cette formule. Yves Obis et Richard Magnette rédigeront un projet type.</p>	Marc TRUFFAUT Yves OBIS Richard MAGNETTE



**Joël RENAULT**  
Secrétaire général



**Marc TRUFFAUT**  
Président